

SEANCE DU 09 AVRIL 2018



AVIS

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

Pour : 29
Contre : /
Abstention : /

Objet :
Projet Tram Bus
Ligne 2 - Avis
levée de réserves
suite à l'avis du
Conseil
Municipal du
23/01/2018

L'an deux mil dix-huit, le neuf avril à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 30 mars 2018

Membres présents : F. GONZALEZ, L. DARRIBEROUGE, G. LASSABE, J. DOS SANTOS, MJ ROQUES, C. ORDONNES, M. EVENE, MA THEBAUD, JD BONNOME, S. PUYO, M. LORDON, G. ELGART, C. DUFOUR, A. VALOT, C. DUPIN, N. DAUGA, J. DARRIGADE, J. DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. LOUSTALET, C. MARTIN, F. MARTINEZ, F. DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : UA. DEL PRADO (pouvoir à MA THEBAUD), P. ACEDO (pouvoir à L.DARRIBEROUGE), Guy MOSCHETTI (pouvoir à J. BONNOME), Aude LECHEVALLIER (pouvoir à C. DUFOUR), JM BAGNERES PEDEBOSCQ (pouvoir à A. VALOT), MJ ESPIAUBE (pouvoir à J. DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : L. DARRIBEROUGE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du projet « Tram bus » porté par le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour (SMPBA) une enquête publique conjointe avec enquête parcellaire s'est déroulée du 8 au 26 janvier 2018 portant sur :

- . l'utilité publique du projet de réalisation des lignes n° 1 et 2 du BHNS sur le territoire des Communes d'Anglet, Bayonne, Biarritz, Boucau et Tarnos,
- . le parcellaire en vue de délimiter précisément les terrains à acquérir pour la ligne Tram bus, ligne 1 (Bayonne-Biarritz).

Il est rappelé qu'une enquête publique relative au parcellaire de la ligne 2, qui concerne Boucau sur le secteur RD 810, sera organisée au cours de ces prochains mois.

Considérant l'intérêt majeur que le projet revêt pour la Commune de Boucau en termes de mobilité, de réaménagement urbain des espaces publics, les élus du Conseil Municipal, lors de la séance du 23 janvier 2018, ont donné un avis favorable, assorti cependant des réserves suivantes :

. La Commune a pris acte de l'objectif du BHNS de réduire de manière conséquente la circulation sur la RD 810. Le souhait de la Commune est que l'aménagement de type « verrous » envisagé en limite d'Ondres et de Tarnos sur le carrefour dit de Garos, pour réduire d'une façon significative la circulation sur la RD810, ne vienne pas générer un report des véhicules sur Boucau,

. La Commune souhaite la mise en œuvre d'un traitement qualitatif des cheminements doux avec la création de trottoirs et pistes cyclables en bordure du tracé de la ligne n° 2, en vue d'assurer au mieux les continuités piétonnes et cyclables en cohérence avec les aménagements existants sur la commune de Tarnos

. La Commune souhaite que les aménagements proposés puissent permettre de s'adapter aux évolutions futures de ce secteur en termes d'urbanisation,

. La Commune sollicite un approfondissement des études d'aménagement sur la partie boucalaise du projet Tram Bus sur la ligne 2 afin de valoriser les espaces publics traversés.

Le Conseil Municipal a également souligné l'imprécision du dossier d'enquête publique (coupes illisibles).

A l'issue de la procédure, la Commission d'enquête a rendu, le 26 février dernier, un avis favorable assorti de la réserve suivante pour le secteur de Boucau : « *Le SMPBA devra étudier puis réaliser des voies douces de circulation et des accès aux abords de la RD 810 selon le principe énoncé dans la délibération municipale de Boucau en date du 23 janvier 2018, de façon à ce que les travaux soient terminés fin 2019, comme prévu initialement dans le planning de réalisation des Tram'Bus 1 et 2* »

Au vu des réserves formulées par la Commune de Boucau, et entérinées par la Commission d'enquête, le Syndicat des Mobilités Pays Basque Adour a repris le projet et a formulé de nouvelles propositions d'aménagement afin de répondre aux attentes exprimées par la Ville.

Les nouveaux aménagements qui garantissent désormais une continuité piétonne et cyclable sur la partie boucalaise de la ligne 2 ont été présentés par les services du SMPBA le 4 avril dernier aux élus du Conseil Municipal dans le cadre d'une réunion de travail.

Le Comité Syndical du SMPBA a, par ailleurs, été invité, lors de la séance du 6 avril, à lever les réserves en apportant la réponse suivante : « Dans le cadre des études en cours de finalisation sur la ligne 2 du Tram'bus, un travail a été fait, collégialement avec la commune de Boucau, en vue de prévoir des aménagements visant à assurer les continuités piétonnes et cyclables. Cet élément est donc pris en compte dans le projet par la réalisation, sur la partie boucalaise, de cheminements piétons et cyclable du secteur de Matignon jusqu'au centre commercial de l'Océan. Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre du planning pour une réalisation pour la fin 2019 ».

Dès lors, au vu des nouveaux aménagements proposés, il est proposé au Conseil Municipal de lever les réserves formulées lors de l'avis rendu le 23 janvier 2018.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé,
Après en avoir débattu,

Décide de lever les réserves formulées lors de l'avis rendu le 23 janvier 2018 dans le cadre de la réalisation de la ligne 2 du projet Tram Bus.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 10 avril 2018
Le Maire,
Francis GONZALEZ



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/04/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/04/2018